



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 20 janvier 2021

AVIS A LA POPULATION

No 01/21

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2021

**Jeudi 28 janvier 2021, à 20h00,
à la grande salle de la Maison des Œuvres**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 8 octobre 2020
2. Discuter et voter la quotité d'impôt ainsi que les taxes communales et adopter le budget 2021 du compte de résultats.
3. Discuter et voter les ventes de terrain suivantes :
 - a) Portion d'environ 124m² distraite de la parcelle No 260 sise au lieu-dit Bas de Fonet, en zone à bâtir CA, à Virginie et Frédéric Parrat
 - b) Parcelle No 693 d'environ 838m², sise au lieu-dit Bas de Fonet, en zone à bâtir CA à Isabelle et Gaëtan Pierre-Crevoisier
4. Discuter et voter la modification de la vente de terrain du 22.12.2008 à la Métafil-Lagirolle SA, soit une portion d'environ 2030m² dissouts de la parcelle No 453 et la parcelle No 447 d'environ 120m² en zone centre pour l'agrandissement de l'usine.
5. Divers et imprévus

Immédiatement après l'assemblée communale :

Assemblée bourgeoise

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 8 octobre 2020
2. Discuter et voter les ventes de terrain suivantes :
 - a) Portion d'environ 124m² distraite de la parcelle No 260 sise au lieu-dit Bas de Fonet, en zone à bâtir CA, à Virginie et Frédéric Parrat
 - b) Parcelle No 693 d'environ 838m², sise au lieu-dit Bas de Fonet, en zone à bâtir CA à Isabelle et Gaëtan Pierre-Crevoisier
3. Discuter et voter la modification de la vente de terrain du 22.12.2008 à la Métafil-Lagirolle SA, soit une portion d'environ 2030m² dissouts de la parcelle No 453 et la parcelle no 447 d'environ 120m² en zone centre pour l'agrandissement de l'usine.
4. Divers et imprévus

Les procès-verbaux des Assemblées communales peuvent être consultés au secrétariat communal, sur le site internet « www.lajoux.ch » et au panneau d'affichage public.

Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 1 jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci.

L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon les procès-verbaux seront approuvés sans lecture.

RAPPEL : HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Le jeudi est plus spécifique au contrôle des habitants, AVS et chômage.

Lundi 10h – 12h

Mardi Fermé

Mercredi 16h – 18h

Jeudi 10h – 12h

Vendredi Fermé



MISE EN LOCATION DE DEUX APPARTEMENTS A LAJOUX

Le Conseil communal met en location deux appartements dans le bâtiment situé à Dos-la-Velle 71A en face de l'église.

➤ **Un appartement de 3,5 pièces situé au rez-de-chaussée**, qui comprend une cuisine, un séjour, 1 salle-de-bain/WC, 2 chambres et une pièce dans les combles ainsi qu'un garage.
Prix : Fr. 990.- sans les charges (env. Fr. 80.-/ mois), garage compris. Disponible dès fin février 2021.

➤ **Un appartement de 3,5 pièces situé au 1^{er} étage**, qui comprend une cuisine, un séjour, 1 salle-de-bain/WC, 2 chambres et une pièce dans les combles ainsi qu'un garage.
Prix : Fr. 990.- sans les charges (env. Fr. 80.-/ mois) garage compris. Disponible dès fin février 2021.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Dominique Mauron (079 650 26 25) conseiller communal, responsable du dicastère.



Le PIJA (Prix Interrégional Jeunes Auteurs) constitue un espace de liberté qui permet aux jeunes de 15 à 20 ans de mettre noir sur blanc leur ressenti, de partager leur vision du monde, d'explorer les premières manifestations de leur talent en devenir. La prose au sens large (nouvelle, conte, lettre, prose poétique, etc.) est le genre avec lequel les candidats peuvent se mesurer.

Dans son prolongement, le PEG (Prix d'Écriture décerné à Gruyères) s'adresse aux auteur-e-s de 21 ans et plus. Il s'articule en deux catégories (Auteur-e déjà publié-e à compte d'éditeur et Première publication) et stimule les participant-e-s avec une contrainte originale : parvenir à placer cinq mots ou expressions choisis parmi dix propositions.

Une somme de Fr. 9'000.- en espèces sera répartie entre tous les textes primés par le Jury international. Le premier prix peut atteindre les Fr. 2'000.-.

Les textes devront être envoyés, au plus tard le 31 mars 2021.

Tous les renseignements et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus sur le site internet du PIJA : www.pija.ch



COURS DE FRANÇAIS

Nous vous informons que le Bureau de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme du Canton du Jura présente le programme des cours de français « COMUNICA » pour les personnes non-francophones, édition 2021.

- Cours 1** : Premiers pas au féminin *(2x par semaine)*
- Cours 2** : Le français au quotidien *(3x par semaine)*
- Cours 3** : Le français en cours du soir *(2x par semaine)*
- Cours 4** : Vivre et travailler en français *(2x par semaine)*
- Cours 5** : Alphabétisation *(3x par semaine)*

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au secrétariat d'AvenirFormation au 032 420 77 15 ou consulter le site Internet sur : **www.avenirformation.ch**.

Leurs bureaux sont ouverts de 08 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

AVS POUR PERSONNE SANS ACTIVITE LUCRATIVE

L'agence communale AVS rappelle que les personnes sans activité lucrative, dès l'âge de 17 ans ainsi que les étudiants doivent verser la cotisation minimale annuelle durant l'année, afin de ne pas être pénalisés par le manquement d'années de cotisations.

Pour tout renseignement, veuillez appeler la Caisse de compensation du Jura au 032/951.11.11 ou l'agence communale AVS au 032/484.94.27.



CALENDRIER DE LA DECHETTERIE DE LAJOUX 2021

JANVIER

6, 13, 20 et 27
9 et 23

FEVRIER

3, 10, 17 et 24
6 et 20

MARS

3, 10, 17, 24 et 31
6 et 20

AVRIL

7, 14, 21 et 28
3 et 17

MAI

5, 12, 19 et 26
15 et 29

JUIN

2, 9, 16 et 30
12 et 26

JUILLET

7, 14, 21 et 28
10 et 24

AOUT

4, 11, 18 et 25
7 et 21

SEPTEMBRE

1, 8, 15, 22 et 29
4 et 18

OCTOBRE

6, 13, 20 et 27
2, 16 et 30

NOVEMBRE

3, 10, 17 et 24
13 et 27

DECEMBRE

1, 8, 15, 22 et 29
11 et **18 ****

**** Ouverture le samedi 18 décembre 2021 en lieu et place du samedi 25 décembre 2021 qui est férié.**

Horaire d'ouverture : le mercredi de 16h30 à 18h00

Horaire d'ouverture : le samedi des semaines impaires de 09h30 à 11h00

